

Dépenses touristiques : 6,3 % du PIB régional

En Bourgogne-Franche-Comté, la consommation des touristes a rapporté 4,6 milliards d'euros en 2014, soit 6,3 % de la richesse produite dans la région. Ces dépenses ont augmenté de 5,9 % entre 2011 et 2014. Les volumes consommés sont en augmentation de 1,6 %, tandis que les prix ont augmenté de 4,3 %.

La nature des biens consommés sur le sol régional diffère sensiblement des autres régions de province. En Bourgogne-Franche-Comté, région d'étape, les touristes consacrent plus de 20 % de leur budget à l'achat de carburants et aux péages d'autoroutes. Les achats de produits alimentaires et de boissons constituent également un poste de dépenses important, notamment pour ceux qui séjournent dans les gîtes, les campings ou les nombreuses résidences secondaires de la région. En contre-partie, les dépenses dans les restaurants et les cafés sont moins développées qu'ailleurs. Cette structure de consommation, très spécifique, tend à se renforcer. Elle explique en grande partie la différence de croissance avec les autres régions de province.

Mélanie Chassard, Insee

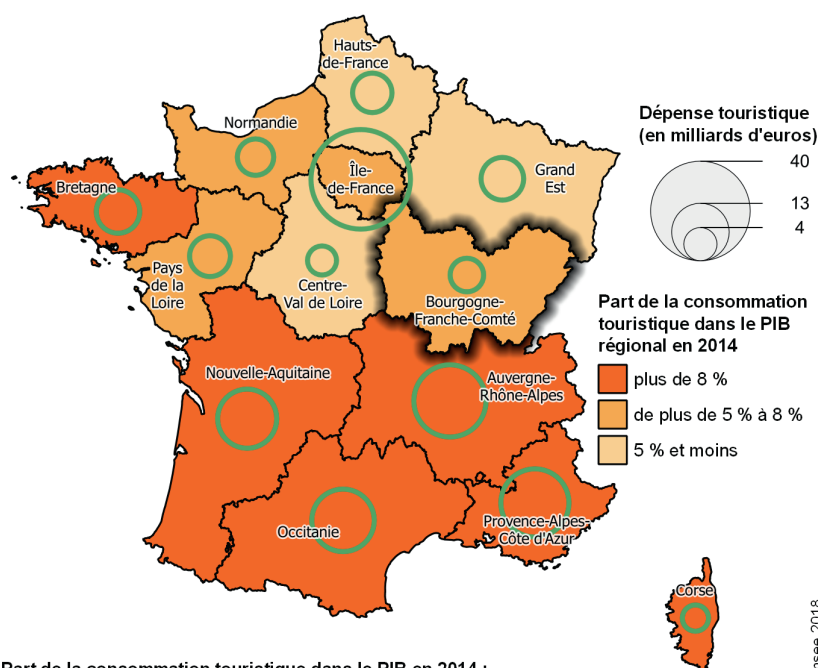
Dotée d'un patrimoine varié, riche de plusieurs parcs naturels régionaux et de paysages préservés, la Bourgogne-Franche-Comté constitue une destination de choix pour les amateurs de culture et d'architecture, de tourisme vert, d'activités de pleine nature ou de moyenne montagne. La renommée internationale de ses vignobles et de ses spécialités culinaires attire chaque année de nombreux visiteurs. Ces touristes, par leurs déplacements et leurs dépenses pour se loger, pour se nourrir, ou tout simplement par leurs achats quotidiens participent au dynamisme de l'économie régionale.

Les dépenses des touristes représentent 6,3 % du PIB régional

Au cours de leur séjour en Bourgogne-Franche-Comté, les touristes français et étrangers ont dépensé 4,6 milliards d'euros de biens et services en 2014, soit 3 % de la consommation touristique intérieure de la France. Rapportée au PIB régional, l'activité touristique représente 6,3 % de la richesse produite dans la région, un poids sensiblement inférieur à celui de la moyenne de province (7,9 %) : la Bourgogne-Franche-Comté se situe au 8^e rang des régions françaises. Elle

1 En Bourgogne-Franche-Comté, les dépenses des touristes représentent 6,3 % du PIB régional

Consommation touristique et part de la consommation touristique dans le PIB régional en 2014 par région



Part de la consommation touristique dans le PIB en 2014 :
Bourgogne-Franche-Comté : 6,3 %
France métropolitaine : 7,4 %

Source : Compte satellite du tourisme régionalisé, DGE, Insee

occupe la première place des régions du quart nord-est de la France : elle devance ainsi les Hauts-de-France, Grand Est, le Centre-Val de Loire, l'Île-de-France et plus à l'ouest la Normandie (figure 1).

Le tourisme a eu un effet positif sur la croissance de l'économie régionale entre 2011 et 2014, la part de la consommation touristique dans la richesse produite chaque année ayant progressé. Les dépenses des touristes en Bourgogne-Franche-Comté ont ainsi augmenté de 5,9 % sur cette période, une progression moindre toutefois que celle constatée en moyenne en France de province où elle atteint 7 %.

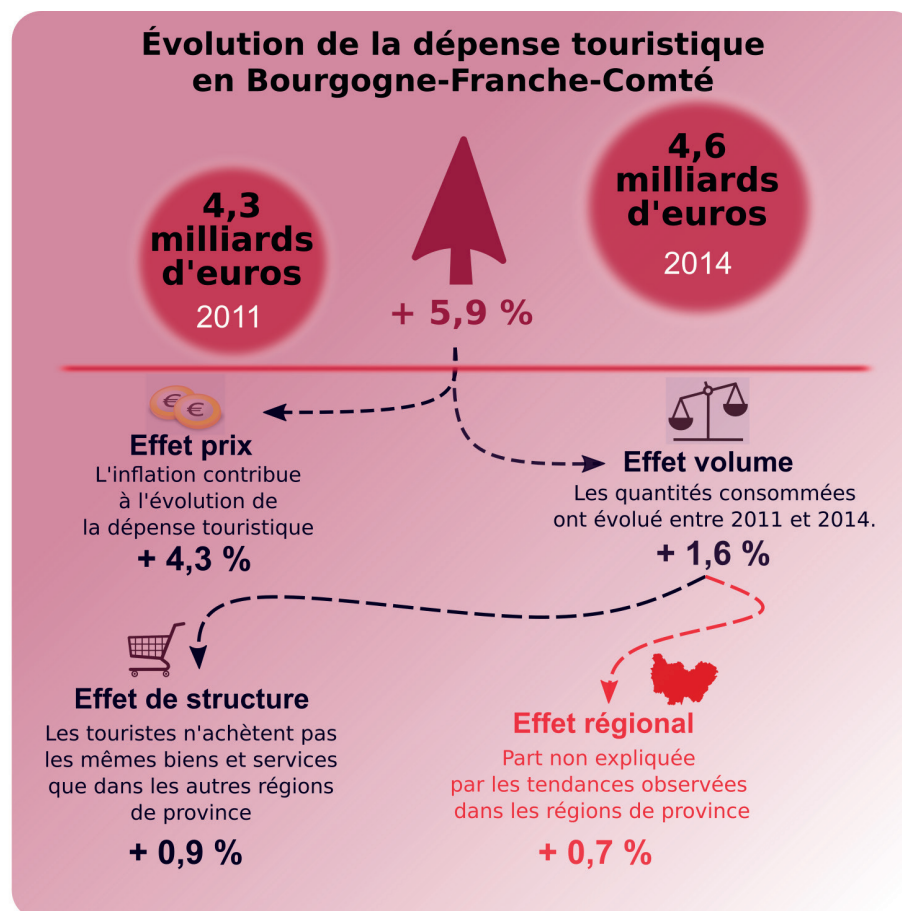
L'inflation explique plus des deux tiers de la hausse des dépenses

Hausse des prix et augmentation des quantités achetées sont à l'origine de la progression de 5,9 % de la consommation touristique en Bourgogne-Franche-Comté. L'inflation explique 4,3 % de cette hausse des dépenses liées au tourisme. C'est moins qu'en moyenne en France de province (5,0 %). En effet, les dépenses réalisées par les touristes dans notre région portent davantage sur des biens dont les prix ont peu augmenté. C'est le cas du poste « carburants et péages » premier poste de dépense touristique dans la région qui a bénéficié de la baisse du prix de l'essence depuis 2012. C'est l'inverse pour la restauration : les prix ont augmenté du fait du relèvement de la TVA, mais ce poste pèse peu dans les dépenses touristiques de la région.

À structure comparable, un supplément régional de croissance de + 0,7 %

Le reste de la progression des dépenses touristiques s'explique par l'augmentation des quantités achetées. Cet « effet volume » diffère d'un bien à l'autre. Les achats courants comme ceux d'aliments, de boissons, des souvenirs ou de cadeaux augmentent plus facilement en quantité

2 À profil de dépenses comparables, les dépenses des touristes ont été meilleures qu'attendues



Source : Compte satellite du tourisme régionalisé, DGE, Insee

que les dépenses telles que transport ou carburant. La structure des dépenses dans notre région, davantage orientée vers ces postes « lourds », ne favorise guère l'effet volume. Pourtant la région enregistre une hausse de 1,6 % des quantités achetées, bien supérieure au 0,9 % auquel elle aurait pu prétendre si chaque poste avait augmenté en volume au même rythme que les régions de province (figure 2).

Des dépenses caractéristiques d'une région d'étape

La structure des biens consommés par les touristes dans la région diffère en effet de celle de la France de province. Région de passage, comme la région Centre Val-de-Loire qui présente des caractéristiques semblables, la Bourgogne-Franche-Comté est traversée par l'un des axes de communication les plus

3 La consommation touristique en Bourgogne-Franche-Comté atteint 4,6 milliards d'euros en 2014

Détail de la consommation touristique en Bourgogne-Franche-Comté

	Consommation 2014 en millions d'euros	Évolution en valeur	Effet prix	Effet volume	Dont effet volume expliqué par les tendances nationales	Dont effet volume propre régional
Dépenses en services caractéristiques	1 690	3,9	6,4	- 2,5	- 0,3	- 2,2
Hébergements touristiques marchands	662	9,4	6,5	3,0	3,4	- 0,4
Restaurants et cafés	380	4,1	7,9	- 3,8	- 0,9	- 2,9
Services de transport non urbain	285	0,8	5,4	- 4,6	- 4,2	- 0,4
Autres dépenses spécifiques	364	- 2,9	5,6	- 8,5	- 2,8	- 5,7
Autres postes de dépenses	2 230	5,5	2,3	3,2	0,5	2,7
Carburants et péages	1 010	- 2,8	0,7	- 3,6	- 3,6	- 0,0
Aliments et boissons	544	13,5	3,5	10,0	1,0	9,0
Shoppings souvenirs, cadeaux	372	13,7	3,1	10,6	10,5	0,1
Autres biens de consommation	304	13,8	5,4	8,4	3,3	5,1
Résidences secondaires	661	12,5	5,8	6,7	5,7	1,0
Consommation touristique totale	4 581	5,9	4,3	1,6	0,9	0,7

Source : Compte satellite du tourisme régionalisé, DGE, Insee

empruntés entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. Zone de contact entre l'Île-de-France et la région Auvergne-Rhône-Alpes, elle est desservie par sept autoroutes dont l'A6, l'axe principal qui relie les métropoles parisiennes et lyonnaises. Nombreux sont les touristes du nord de la France et de l'Europe qui traversent la région et y font étape avant de rejoindre leur destination finale vers les Alpes, le pourtour méditerranéen, l'Italie ou encore l'Espagne ou le Portugal. Or les comportements d'achats de ces touristes diffèrent de ceux qui ont déjà rallié leur lieu de villégiature. Ils consacrent en particulier une part plus importante de leur budget à l'achat de carburants et au règlement des péages d'autoroutes.

1 milliard d'euros consacrés aux carburants et péages

Avec près d'un milliard d'euros dépensés, les carburants et les péages d'autoroutes constituent le premier poste de dépenses des touristes dans la région. Ils captent 22 % de leur budget, soit onze points de plus qu'en moyenne de province (figure 4). La Bourgogne-Franche-Comté est la région où le poids de ce poste est le plus conséquent. Le transport aérien, par ailleurs très limité en Bourgogne-Franche-Comté, en renforce la primauté.

L'importance de la consommation de carburants et péages s'est toutefois réduite de

deux points entre 2011 et 2014. En effet, ces dépenses se sont repliées de 2,8 % sous l'effet d'une moindre consommation en volume (figure 3). Ce recul, de même ampleur qu'au niveau national, correspond à une tendance observée depuis plusieurs années. Les comportements des touristes évoluent : ils partent moins loin et parcourent donc moins de kilomètres pour rejoindre leur lieu de séjour. Ils privilégient aussi de plus en plus les pratiques économes en faisant le choix d'itinéraires courts ou qui évitent l'autoroute et ont davantage recours au covoiturage dont le développement est largement favorisé par les sites internet de mise en relation entre conducteurs et passagers. Enfin, le parc automobile se renouvelle au profit de modèles plus économes en énergies fossiles.

Des achats alimentaires et de boissons en forte hausse

Avec 480 millions d'euros dépensés, les achats alimentaires et de boissons, qui comprennent les achats de vins, représentent 12 % du budget des touristes, soit quatre points de plus qu'en France de province. Ces dépenses sont particulièrement importantes pour tous ceux qui ont la possibilité de cuisiner sur leur lieu de villégiature, comme les campeurs, les loueurs de gîtes ou encore les propriétaires des quelque 110 000 résidences secondaires (encadré). L'importance de

ces dépenses tend d'ailleurs à se renforcer. Entre 2011 et 2014 elles ont en effet progressé de 13,5 % en valeur, sous l'effet d'une hausse importante des volumes consommés. En France de province, la progression de 4,3 % a été nettement moindre, et est tirée essentiellement par les prix.

En revanche, les dépenses dans les restaurants et cafés de la région se sont moins développées. Elles vont souvent de pair avec celles d'hébergement dans les hôtels. Or, avant la reprise constatée en 2015 et en 2016, la conjoncture hôtelière dans la région était peu favorable. Avec 380 millions d'euros dépensés dans les cafés-restaurants de Bourgogne-Franche-Comté, la consommation touristique progresse à un rythme moins soutenu qu'en France de province : en volume, le montant des dépenses se réduit de 3,8 %, plus fortement qu'en moyenne de province. Cette baisse est toutefois compensée par la hausse des prix consécutive au relèvement du taux de TVA dans le secteur.

Hébergement : moins de nuitées en camping, plus de locations chez des particuliers

L'hébergement marchand composé des hôtels, des campings, des gîtes et maisons d'hôtes rapporte 662 millions d'euros à l'économie régionale. Il participe pour

Résidences secondaires : une dépense équivalente à l'hébergement marchand

Les séjours dans les résidences secondaires représentent 661 millions d'euros en 2014, soit 14 % de la dépense touristique régionale, une part équivalente à celle de l'hébergement marchand. La valeur de ces séjours, estimée sur la base des prix de location de biens équivalents, a progressé de 12,5 % en trois ans, plus fortement encore qu'en France de Province (+ 11,4 %).

Nombre de résidences secondaires et part dans le logement selon les départements

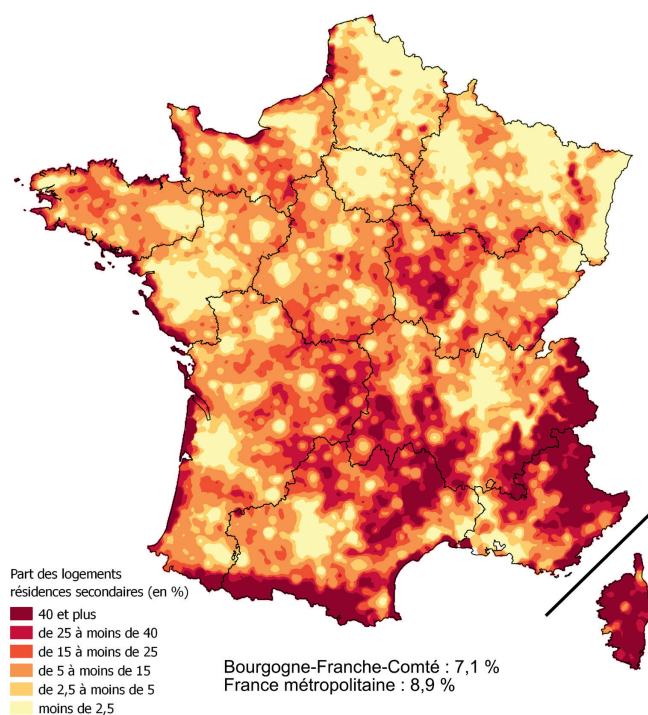
	Résidences secondaires (en nombre)	Part des résidences secondaires dans le logement (en %)
Nièvre	20 700	14,7
Yonne	21 200	10,9
Jura	14 300	9,7
Saône-et-Loire	21 500	7,1
Haute-Saône	7 600	6,1
Côte d'Or	13 200	4,7
Doubs	10 500	3,8
Territoire de Belfort	700	1,0
Bourgogne-Franche-Comté	109 700	7,1

Source : Insee, Recensement de la population 2014

La région Bourgogne-Franche-Comté compte près de 110 000 résidences secondaires, soit 7 % de son parc de logements. Les propriétaires de ces résidences secondaires sont à 10 % de nationalité étrangère. C'est dans l'Yonne, située aux portes du Bassin parisien que les propriétaires français sont les plus nombreux : moins de 4 % du parc est détenu par des étrangers, le plus souvent des Britanniques. Les Suisses s'installent en nombre dans la région, notamment dans les départements situés à proximité de leur pays d'origine. Ils occupent ainsi la moitié des résidences secondaires détenues par des étrangers dans le Jura et le Doubs. Ils sont aussi très présents en Haute-Saône et en Saône-et-Loire, suivis des Hollandais et des Britanniques. C'est dans ces deux départements que la part des étrangers, 16 %, est la plus élevée. Dans la Nièvre, les propriétaires étrangers sont pour deux tiers d'origine hollandaise.

La Bourgogne-Franche-Comté, première région du quart nord-est pour le poids de ses résidences secondaires

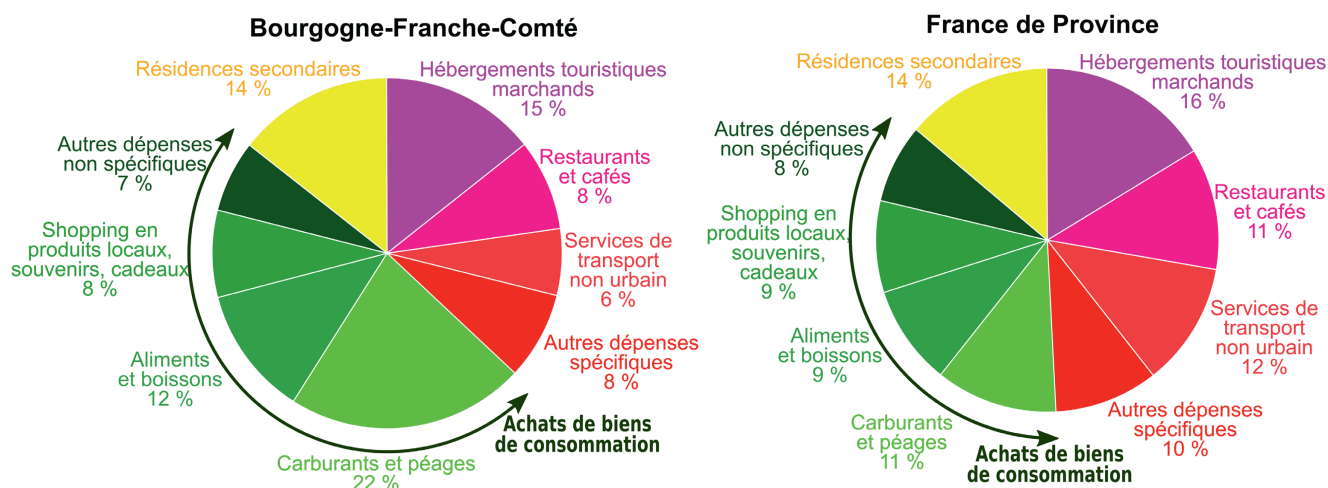
Part des résidences secondaires dans le logement par commune en 2014



Source : Insee, Recensement de la population 2014

4 La moitié des dépenses consacrée aux achats de biens de consommation

Répartition de la consommation des touristes en 2014 selon les principaux postes de dépenses



Source : Compte satellite du tourisme régionalisé, DGE, Insee

15 % aux dépenses des touristes, un poids comparable à la moyenne de province. Les touristes privilégient avant tout les hôtels pour se loger et ce, davantage dans la région qu'en moyenne de province. Les locations chez des particuliers, en gîtes ou autres locations saisonnières sont aussi très prisées et s'élèvent à 291 millions d'euros. Les montants consacrés à l'hébergement progressent de 9,4 % entre 2011 et 2014. Cette hausse provient surtout de l'augmentation de 6,5 % des prix. Toutefois, le

nombre de nuitées passées en Bourgogne-Franche-Comté progresse aussi, de 3,0 %. Si ces tendances sont comparables à celles constatées en France de province, la dynamique des différents modes d'hébergement est contrastée.

Les locations chez des particuliers, en gîtes ou autres locations saisonnières, progressent plus fortement dans la région qu'en France de province. Cette tendance pourrait se poursuivre, largement favorisée par les sites internet de locations saisonnières entre particuliers.

Les montants dépensés dans les hôtels augmentent en valeur de 3,5 %, mais se contractent en volume (-2,5 %) tandis qu'ils progressent en moyenne en France de province de 2,2 %. Ce repli en volume provient principalement d'une baisse du nombre de nuitées des touristes français. En revanche, dans les campings, les dépenses se contractent fortement, de 8,7 %, sous l'effet d'un repli encore plus marqué des volumes en raison d'une baisse du nombre de nuitées étrangères, liée à un été défavorable en 2014. ■

Source, définition, méthode

Le **Tourisme** regroupe l'ensemble des activités déployées par tous les visiteurs au cours de leurs voyages (y compris voyages d'affaires). Les visiteurs peuvent être des touristes ou des excursionnistes, ils peuvent être français ou étrangers.

Le **Compte Satellite du Tourisme (CST)** est produit par la Direction Générale des Entreprises. Il permet de connaître de façon relativement détaillée la structure des dépenses de biens et services consommés au cours d'un séjour ou une excursion touristique. La régionalisation du CST consiste à calculer la répartition régionale de la consommation touristique intérieure pour chaque poste de dépenses. Elle a été effectuée pour 2011 et 2014. La consommation touristique est affectée au lieu de consommation du bien ou service.

Décomposition de l'évolution de la consommation :

L'effet prix correspond au pourcentage d'augmentation de la consommation touristique dû uniquement à l'augmentation des prix.

L'effet volume correspond au pourcentage d'augmentation de la consommation touristique dû uniquement à l'augmentation du volume des ventes.

L'effet de structure ou **effet attendu sur les volumes** correspond au pourcentage d'augmentation des volumes consommés obtenu en appliquant aux dépenses régionales de 2011 les évolutions réalisées en moyenne en France de province entre 2011 et 2014.

L'effet propre régional correspond à la différence de pourcentage entre l'effet volume et l'effet attendu sur les volumes. Il représente l'évolution propre à la région une fois neutralisés les effets de structure.

Insee Bourgogne-Franche-Comté

8 rue Louis Garnier
CS 11997

25020 BESANÇON CEDEX

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédactrice en chef :
Chantal Prenel

Mise en page :
STDI

Crédits photos :
CRT, L. Cheviet

ISSN : 2497-4455

Dépôt légal : février 2018

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Chassard M., Adrover S., « La venue des touristes en Bourgogne-Franche-Comté génère près de 3 % de l'emploi régional », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 22, octobre 2017.
- « En France, la consommation touristique intérieure est stable en 2016 », 4 pages *Direction Générale des Entreprises* n° 78, octobre 2017.

